



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIVULGATION IMMÉDIATE

CHITOGENX CLÔTURE UNE DEUXIÈME TRANCHE DE 288 000 \$ D'UN PLACEMENT PRIVÉ SANS INTERMÉDIAIRE

- Réduction supplémentaire de la dette suite aux réinvestissements dans le placement
- Les produits seront utilisés pour faire avancer les programmes de R&D en cours et conclure une entente de partenariat stratégique et de développement
- Corrections au communiqué de presse diffusé le 5 mai 2023

Montréal, Québec, 5 juin 2023 – ChitogenX (**CSE: CHGX, OTCQB : CHNXF**) (“**ChitogenX**” ou la « **Société** »), une société de médecine régénérative de stade clinique, a annoncé aujourd'hui la clôture d'une deuxième tranche de 288 000 \$ de son placement privé d'unités sans intermédiaire annoncé précédemment (le « **Placement** »). La deuxième tranche du Placement consiste en un produit brut en espèces de 41 250 \$ et en 247 141 \$ de conversions de dettes de la part des détenteurs de débentures convertibles arrivées à échéance le 1er mai 2023 (les « **Débentures** »). Un initié a converti les intérêts courus et impayés des détenteurs de débentures arrivées à échéance le 1er mai 2023, pour un montant de 107 250 \$.

La Société a émis 1 922 608 Unités au prix de 0,15 \$ l'Unité pour une contrepartie totale de 288 391,40 \$. Chaque Unité est composée d'une action de catégorie A de la Société (chacune, une « **Action** ») et d'un bon de souscription d'action de la Société (chaque bon de souscription d'action entier, un « **Bon de souscription** »). Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action de la Société (chacune, une « **Action de bon de souscription** ») au prix de 0,35 \$ par action de bon de souscription pour une période de 36 mois à compter de la clôture (la « **Date de clôture** »), sous réserve d'ajustements dans certains cas. Si, à tout moment après la Date de clôture, le cours moyen pondéré en fonction du volume quotidien des actions à la Bourse canadienne des valeurs mobilières est supérieur à 0,50 \$ par action pour les 10 jours de bourse consécutifs précédents, la Société aura le droit d'avancer la date d'expiration des bons de souscription à une date qui suit d'au moins 30 jours la date d'un tel avis aux détenteurs de bons de souscription.

La Société utilisera les produits nets du Placement pour :

- 1) Poursuivre les accords de développement/partnership stratégique afin d'exploiter la plateforme exclusive de la Société pour des applications de médecine régénérative,



2) compléter le recrutement pour le programme d'étude clinique américaine de phase I/II sur la réparation des déchirures de la coiffe du rotateur,

3) compléter le travail de validation du concept pour la réparation du ménisque, et

4) tirer parti du partenariat avec Polytechnique et des récentes subventions non dilutives pour réaliser la preuve de concept dans d'autres indications à fort potentiel.

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont soumis à une période de détention statutaire de 4 mois en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables et, dans ce cas, les certificats attestant les actions et les bons de souscription porteront une légende à cet effet, le cas échéant.

La participation des initiés de la Société au Placement privé constitue une « transaction avec une partie liée » telle que définie dans le Règlement 61-101 sur la protection des détenteurs de titres minoritaires dans les transactions spéciales (« Règlement 61-101 »). La Société a l'intention de se prévaloir des dispenses d'évaluation formelle et d'approbation des actionnaires minoritaires prévues aux articles 5.5(g) et 5.7(e) du Règlement 61-101 en raison des difficultés financières de la Société qui tente de réduire son endettement et de faciliter la mise en œuvre d'un plan de redressement. Une déclaration de changement important n'a pas été déposée en relation avec la participation des initiés au moins 21 jours avant la clôture du placement privé, ce que la société a jugé raisonnable dans les circonstances, afin de clôturer la transaction dès que possible pour lui permettre d'utiliser les fonds.

Corrections au communiqué de presse diffusé le 5 mai 2023

La Société souhaite clarifier et modifier ses informations concernant la clôture de la première tranche de son placement privé sans intermédiaire modifié d'unités pour 3,86 millions \$, contenues dans le communiqué de presse du 5 mai 2023, en ce qui concerne le produit brut total reçu. La première tranche du placement comprenait un produit brut en espèces de 1 267 000 \$ et des conversions de dettes de 2 589 348,80 \$ pour une contrepartie totale de 3 856 348,80 \$. En outre, le communiqué de presse indique que la Société s'est appuyée sur des exemptions aux exigences d'évaluation formelle et d'approbation des actionnaires minoritaires prévues aux articles 5.5(a) et 5.7(a) du règlement 61-101, au motif que la participation d'initiés au placement privé ne dépassait pas 25 % de la juste valeur marchande de la capitalisation boursière de la société. La Société s'est en fait appuyée sur les exemptions des exigences d'évaluation formelle et d'approbation des actionnaires minoritaires prévues aux articles 5.5(g) et 5.7(e) du Règlement 61-101 sur la base de ses difficultés financières, comme indiqué ci-dessus.

À propos de ChitogenX inc.

ChitogenX Inc. est une société de médecine régénérative en phase clinique qui se consacre au développement de nouvelles technologies thérapeutiques de réparation des tissus afin d'améliorer la guérison des tissus. La société s'est engagée dans le développement clinique de sa plateforme technologique exclusive ORTHO-R, une



matrice biopolymère muco-adhésive à base de CHITOSAN, spécifiquement conçue pour délivrer des produits biologiques tels que le plasma riche en plaquettes (PRP) ou le concentré d'aspirat de moelle osseuse (BMAC), afin d'améliorer la guérison dans diverses applications de médecine régénérative.

D'autres formulations sont en cours de développement pour tirer parti des caractéristiques de performance de la technologie, telles que l'adhésion tissulaire, la souplesse et la capacité à délivrer des produits biologiques ou thérapeutiques à divers tissus endommagés par un traumatisme ou une maladie. De plus amples informations sur ChitogenX sont disponibles sur le site Web de la société à l'adresse www.chitogenx.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse peut contenir certains énoncés prospectifs concernant les attentes de la Société envers des événements futurs. Ces énoncés sont « prospectifs » parce qu'ils sont basés sur nos attentes actuelles concernant les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses hypothèses et estimations. Les faits et résultats actuels peuvent différer grandement des faits et résultats anticipés dans ces déclarations prospectives si des risques connus ou inconnus touchent nos activités, ou si nos estimations ou hypothèses se révèlent fausses. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, autres que requis par la législation sur les valeurs mobilières.

NI LA BOURSE DES VALEURS CANADIENNES OU SES SERVICES DE RÉGLEMENTATION N'ONT RÉVISÉ OU ACCEPTE QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT POUR LA PERTINENCE OU L'EXACTITUDE DE CE COMMUNIQUÉ.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Société :

Philippe Deschamps,

Président et Chef de la direction

614-596-2597

deschamps@chitogenx.com

ou

Luc Mainville

Vice-président principal et Chef de la direction financière

514-693-8854

mainville@chitogenx.com



Investisseurs :

Frédéric Dumais,

Directeur des communications et relations avec les investisseurs

(514) 261-4735

dumais@chitogenx.com